







Dans le cadre de l'association agir Formation, l'IFAGE à Genève et le CVPC à Sion se sont réunis pour mettre en place le Diplôme fédéral de Directeur/ Directrice en Ressources Humaines.





La coordination intercantonale est assurée par l'IFAGE dont voici les coordonnées :

IFAGE Nathalie Dargham Place des Augustins 19 1205 Genève

Tél: 022 807 30 12

Email: drh@agir-formation.ch

Les cours se déroulent sur les deux sites (Genève et Sion) et sont répartis en fonction des modules de formation décrits ci-après.

En s'inscrivant à la formation de Directeur en Ressources Humaines avec Diplôme fédéral le/la participant/e accepte être soumis/e aux conditions générales de chacun des centres de formation prenant part à la mise en place des cours préparatoires.





Table des matières

Diplôme fédéral de Directeur / Directrice des ressources humaines	∠
Introduction	4
Perspectives professionnelles	∠
Public	🗸
Conditions d'admission	5
Objectifs	6
Champs de compétences	
Contenu modulaire et coûts	7
Financement de la formation	8
Evaluation et titre décerné	8
Examens HRSE	9
Informations pratiques	10





Le Diplôme fédéral de Directeur des ressources humaines

Introduction

Le Diplôme fédéral de Directeur des ressources humaines* représente le troisième degré d'examen pouvant être obtenu dans le cadre de la formation professionnelle supérieure. Il fait généralement suite au brevet fédéral RH. Ce niveau de formation permet de valider des compétences pointues dans le domaine de la gestion du personnel mais facilite également le choix pour les entreprises en recherche de personnel hautement qualifié.

Perspectives professionnelles

Les directeurs RH assument une grande responsabilité et apportent une contribution significative au succès de l'entreprise. Toutes les activités de gestion du personnel sont axées sur la mise en œuvre de la vision de l'entreprise et sur la réalisation des objectifs stratégiques.

En tant que cadres dirigeants, ils sont souvent membres de la direction ou de la direction élargie et apportent une contribution significative à la définition de la stratégie de l'entreprise ou de l'organisation. En outre, ils assument des tâches de gestion par rapport au personnel du département RH.

Public

Toute personne qui assume, soit la responsabilité générale du département RH dans des entreprises ou des organisations de taille moyenne, soit qui est responsable d'un secteur important ou dirige un département d'une structure RH au sein d'une grande entreprise ou organisation. Son champ de travail s'étend des processus RH, de la participation à la définition des thèmes stratégiques de l'entreprise, du développement et de la conception de la politique du personnel, de la chaine de valeur RH jusqu'au développement de la culture et à l'encadrement du processus de changement.

^{*}Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes





Conditions d'admission à l'examen du diplôme

Est admise la personne qui, à la date d'examen,

1. Possède le brevet fédéral de l'examen professionnel pour spécialiste RH ou un autre brevet fédéral avec un profil professionnel proche du domaine RH. Ils doivent disposer, en plus, d'au moins six ans de pratique professionnelle, dont soit deux ans de pratique qualifiée en RH, soit quatre ans de pratique dans une fonction de gestion de projet RH ou de conseiller RH

OU

Possède un diplôme de fin d'études d'une haute école universitaire, d'une haute école spécialisée, d'une école supérieure ou d'un examen professionnel supérieur et qui disposent d'au moins quatre ans de pratique professionnelle, dont soit deux ans de pratique qualifiée en RH, soit quatre ans de pratique dans une fonction de gestion de projet RH ou de conseiller RH

OU

Possède un diplôme du niveau tertiaire et qui disposent de six ans d'expérience de conduite au moins, dont deux ans d'expérience de conduite de deux niveaux hiérarchiques.

2. A payé la taxe d'examen demandée (CHF 2'000.00)

Par pratique qualifiée en RH, on entend une fonction globale de généraliste en RH, comportant toute la responsabilité des RH, dans une entreprise de taille moyenne ou bien une responsabilité complexe d'un secteur dans une plus grande entreprise.

La décision d'admission à l'examen est communiquée par HRSE et par écrit au candidat 3 mois avant le début des épreuves.





Objectifs

- Acquérir les compétences indispensables afin d'endosser un véritable rôle de membre de direction d'une entreprise
- Diriger un service / département des ressources humaines de manière efficiente
- Apporter un jugement et des solutions dans l'ensemble des thématiques RH
- Prendre des décisions stratégiques permettant de positionner le département RH comme un acteur important de l'organisation.

Champs de compétences

Le programme du cours est articulé autour des directives d'examen dont les champs de compétences principaux sont les suivants :

Champ de compétences A:

Participer à l'élaboration de la stratégie et de la culture d'entreprise

Champ de compétences B:

 Participer à l'élaboration de processus de mise en œuvre de la stratégie et des changements

Champ de compétences C:

Développer et mettre en œuvre des concepts RH

Champ de compétences D:

Diriger un domaine/un département RH

Champ de compétences E :

Gérer les parties prenantes





Contenu modulaire et coûts

N° du module	Nom du module	Nombres de périodes	Lieu
0	Introduction	4	Ifage
1	Stratégie d'entreprise	24	lfage
2	Concepts Stratégiques RH	64	CVPC
3	Culture d'entreprise	24	Ifage
4	Gestion du changement	24	CVPC
5	Gestion de projets RH	24	CVPC
6	Tableau de bord RH	16	CVPC
7	Sondages RH	8	Ifage
8	Management du département RH	8	CVPC
9	Leadership	24	CVPC
10	Coaching professionnel	16	Ifage
11	Relations parties prenantes	16	Ifage
12	Qualité de vie au travail	16	Ifage
13	Gestion des conflits	16	Ifage
14	Techniques d'entretien, de communication & de présentation	16	Ifage
15	RH & Digitalisation	16	Ifage
Nombre total de périodes de formation		312	
Préparation aux examens		16	A définir
Nombre total de périodes		332	
Prix total		CHF 19'500	





CONTRIBUTIONS

EXAMENS

FÉDÉRAUX

Financement de la formation

La confédération accorde un subventionnement direct de la formation professionnelle supérieure (brevet ou diplôme fédéral) aux candidats ayant suivi des cours préparatoires. Une fois inscrits à l'examen du diplôme, ils pourront récupérer 50% du montant investi dans les frais de formation. Pour plus d'information, merci de consulter le site internet de la confédération:

www.sbfi.admin.ch/sbfi/fr/home/formation/fps/contributions.html

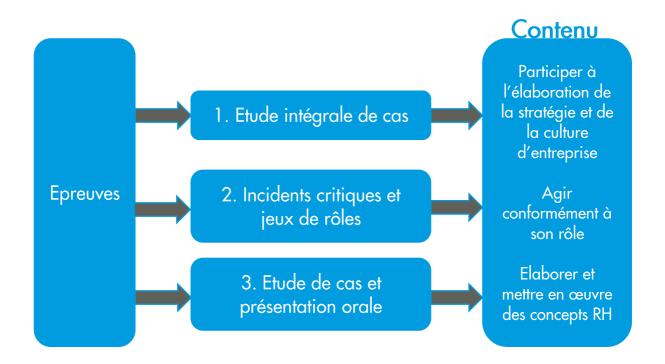


- L'examen pour l'obtention du Diplôme fédéral de Directeur / Directrice des ressources humaines a lieu une fois par année et est organisé par la HRSE. Plus d'informations sont consultables sur le site www.hrse.ch.
- Les candidats qui réussissent l'examen reçoivent un Diplôme fédéral et sont autorisés à porter le titre protégé de « Directeur des ressources humaines avec diplôme fédéral ». Les participants ayant suivi 80% des cours reçoivent une attestation de participation.

L'examen pour l'obtention du diplôme fédéral RH est organisé par l'Association faîtière suisse pour les examens professionnels et supérieurs en Human Resources, selon le schéma ci-après :







Examens HRSE

Les examens auront lieu en octobre de chaque année. Les examens sont composés de trois parties :

- Partie 1 : Participation à l'élaboration de la stratégie et de la culture d'entreprise
 - Épreuve écrite Étude de cas (120 minutes)
- Partie 2 : Agir conformément à son rôle
 - Épreuve orale Incidents critiques (30 minutes)
 - Épreuve orale Jeu de rôle (30 minutes)
- Partie 3 : Élaborer et mettre en œuvre des concepts RH
 - o Épreuve écrite Étude de cas (180 minutes)
 - Présentation orale et discussion technique (45 minutes)

Il faut ajouter la taxe d'examen de CHF 2'000.-* perçue par l'association HRSE lors de l'inscription.



^{*}sujets à modification



Informations pratiques

Horaires:

■ En journée de 08h30 à 17h00

Lieux:

→ IFAGE – Place des Augustins 19, 1205 Genève

!fage



CVPC – Chemin St-Hubert 2, 1950 Sion





